



# Règlement Championnat Départemental UFOLEP Jeunes

UFOLEP 29

Date de création : 02/10/2023  
Date de mise à jour : 09/10/2023



**Article 1** – Les journées de championnat sont ouvertes à toute personne licenciée UFOLEP pour la saison en cours. Il est possible à la discrétion du club organisateur d'ouvrir les inscriptions aux non-licenciés UFOLEP (voir article 5 pour les restrictions).

Une personne peut avoir une double affiliation UFOLEP/FFBA mais chaque club s'engage à positionner cette personne dans une catégorie conforme à son niveau de jeu dans le respect d'éthique sportive (équité, fairplay) : tout abus sera étudié par la commission de suivi des championnats.

Conformément à la philosophie de l'UFOLEP développant "une autre idée du sport", l'objectif est de favoriser la participation de tous dans un esprit de convivialité et de sportivité. Les journées doivent ainsi se dérouler selon l'idée suivante : "le jeu prime sur l'enjeu".

**Article 2** – La participation aux journées est soumise à la réglementation officielle pour ce qui concerne la santé (certificat médical, questionnaire médical, etc...).

**Article 3** – L'UFOLEP ou son représentant délégué peut suspendre les inscriptions lorsque la limite de participants est atteinte. Les inscriptions peuvent se faire à tout moment dans la saison tant que la limite de participants n'est pas atteinte.

Il est demandé de renseigner les éléments suivant :

Nom, Prénom, N° de licence UFOLEP (si licencié), non du club (si le joueur évolue dans un club), l'information sur une double affiliation, la catégorie dans laquelle le joueur souhaite évoluer (par défaut, c'est la catégorie d'âge qui s'applique).

L'UFOLEP ou son représentant délégué se réserve le droit de faire monter dans la catégorie supérieure, une ou un badiste dans le cas d'un écart de niveau trop important.

**Article 4** – Le volant officiel est le Yonex Mavis 600

**Article 5** – Le championnat est organisé par catégorie d'âge.

Les journées sont organisées avec des rencontres en simple et en double.

Lorsque cela est possible, il est demandé d'organiser des poules filles et des poules garçons. Si cela n'est pas possible, les poules seront mixtes.

Dans le cas où une catégorie d'âge est sous-représentée au niveau participants, il est possible exceptionnellement de mixer 2 catégories (poussin & benjamin / benjamin & minime / ...).

Des finales de championnat sont organisées en fin de saison. Pour y participer, les joueuses/joueurs doivent être à jour de leur licence UFOLEP.

**Article 6** – Les journées de championnat se déroulent aux jour et heure souhaités par le club qui reçoit.

**Article 7** – Une journée se déroule en X matches :

X dépends :

Du nombre de participants présents sur la journée

Du nombre de terrains disponibles

Du temps d'ouverture de la journée

X1 sera identique pour l'ensemble des catégories en simple

X2 sera identique pour l'ensemble des catégories en double

X1 peut-être différent de X2

Dans le cas d'un nombre de participant impair, un/une joueur/joueuse peut-être amené/e à faire un match supplémentaire (ce match ne sera pas pris en compte pour le comptage des points).



**Article 8** – Chaque match se déroule en 1 set gagnant de P points sec ou avec 2 points d'écart dans une limite de P+5

**Article 9** – Une joueuse ou un joueur présent(e) sur une journée de championnat gagnera automatiquement 1 point. Chaque match remporté permettra de gagner 1 point.

Le cumul des points gagnés désignera à la fin de la dernière journée :

Le vainqueur de chaque catégorie d'âge

- Fille
- Garçon

**Article 10** – En cas de blessure d'une joueuse ou d'un joueur au cours d'une rencontre, le match interrompu sera considéré *perdu* pour la personne qui doit abandonner.

**Article 11** – Les saisies des résultats doivent se faire au plus tôt.